

SANTÉ ■ L'EPS Barthélémy-Durand organisait une conférence samedi

Le dialogue avec les familles

Dans le cadre des 25^e Semaines d'information sur la santé mentale, des professionnels de santé ont accueilli les proches d'usagers pour une rencontre-débat.

Issus de l'établissement public de santé et de l'Unafam 91, les intervenants ont proposé un temps de présentation et d'échange autour des addictions et des psychoses.

Depuis quelques temps déjà, l'établissement public de santé Barthélémy-Durand propose des rencontres-débats, ouvertes notamment aux familles des usagers.

Si les thèmes déjà abordés sont variés - risque suicidaire, lutte contre la douleur, prise en charge médicamenteuse, etc. -, samedi matin, la rencontre était dédiée aux psychoses chroniques et addictions.

Consommateurs

« Ces rencontres sont faites pour ouvrir le dialogue



ACTIONS D'INFORMATION. L'EPS Barthélémy-Durand a été récompensé par le label « Droits des usagers de la santé ».

et surtout combattre l'isolement des familles », a expliqué l'un des intervenants en introduction.

Le docteur Jean Sixou, chef de secteur à Barthélémy-Durand, a ensuite proposé une présentation sur le cannabis et son éventuel rôle dans la psychose. « Selon les chiffres publiés

par l'organisation mondiale de la santé, en 2006, 147 millions de personnes consommaient du cannabis », a-t-il annoncé. « La même année, une étude nous dit que 42,7 % des patients addictifs souffrent de trouble mental associé et que 14,7 % des patients souffrant d'un trouble

mental sont addictifs. »

Le docteur Jean Sixou a ensuite rappelé la définition d'une addiction qui est « le résultat de trois éléments, la rencontre d'un individu, d'un produit et d'un contexte. Selon moi, l'addiction est liée à la société de consommation. Une étude très récente confirme que le cannabis a une action sur le stress. Souvent, les patients addictifs vont mieux quand ils se mettent au yoga. »

Le médecin a terminé par une rapide présentation des nouveaux produits de synthèse qui sont au nombre d'un par mois en France et d'un par semaine en Europe. « Il n'y a pas d'étude précise sur leur impact puisqu'il y en a trop mais les laboratoires qui fabriquent ce genre de produits sont criminels. » La rencontre s'est ensuite attardée sur la prise en charge du patient addictif. ■